

# LES "DOCUMENTS"

## DE L'INFORMATION & LIAISONS OUVRIERES

numéro 4

FEVRIER 60

---

### LE PATRONAT FRANCAIS VU PAR UN AMERICAIN

(suite)

Dans la première partie du compte-rendu du livre de H. Ehrmann: "La Politique du patronat français", qui a fait l'objet de notre "Document" N°2, nous avons indiqué les grandes lignes de l'organisation passée et actuelle du patronat français. Aujourd'hui nous abordons la politique proprement dite.

(Nota: les chiffres entre parenthèses représentent les numéros de page de la traduction française)

#### Le patronat et les partis

Bien que le patronat français fasse surtout porter ses efforts "sur le haut personnel d'un certain nombre de Ministères importants" (191), il s'est également beaucoup intéressé sous la IV<sup>e</sup> République au Parlement qui faisait et défaisait les gouvernements.

Au début de la IV<sup>e</sup> République, il avait perdu tout soutien pratique au Parlement. Il décida de susciter des sympathies politiques au moyen de subsides et créa pour cela un organisme portant "le titre anodin de Centre d'Etudes Administratives et Economiques" (195) encore connu sous le nom de "rue de Penthièvre". "Le Centre subventionne un certain nombre de publications auxquelles s'intéresse le CNPF. L'aide financière que le Centre offre, depuis 1946, aux candidats aux élections est beaucoup plus importante" (195-6).

"Dans ses rapports avec les partis de la IV<sup>e</sup> République, le mouvement patronal s'adapta naturellement aux transformations de la scène politique. Durant la période du tripartisme, lorsque les communistes, socialistes et le M.R.P. étaient au pouvoir, le patronat déclara officiellement qu'il "se tiendrait à l'écart de la politique", ce qui, généralement pour les grou-

pes d'intérêt, signifie la volonté d'éviter toute identification avec un parti ou une fraction politique". "Il semblait d'autant plus nécessaire d'avoir un pied dans la SFIO et le MRP que l'avenir des partis de droite paraissait bien compromis (...). Un des directeurs du mouvement patronal, Louis Charvet, alors délégué de la Chambre Syndicale de la Sidérurgie devint membre du Comité Exécutif du MRP (...). En province, où les militants du MRP représentaient un bon échantillonnage des différentes catégories sociales, un certain nombre de patrons, dont certains étaient très actifs dans les syndicats patronaux, entrèrent au parti en attendant la reconstitution de la droite. Une tête de pont au parti socialiste fut établie par les contacts actifs que certains chefs du mouvement patronal, comme M. Ricard, avaient pu avoir après la Libération avec le ministre socialiste de la Production Industrielle, l'ex-chef syndicaliste, M. Lacoste. Une certaine communauté de vues existait entre les chefs socialistes qui s'intéressaient aux problèmes techniques d'une économie planifiée et des représentants des associations professionnelles favorables aux idées d'organisation." (I98-9)

#### Attitude vis-à-vis du RPF

"Lorsque le tripartisme prit fin au printemps de 1947, la menace communiste existait toujours. Au cours des mois difficiles qui suivirent, le CNPF soutint d'une manière discrète mais efficace le général de Gaulle dont le RPF, nouvellement créé, venait de remporter un succès foudroyant aux élections municipales. Les chefs du patronat n'avaient pas oublié l'attitude méprisante du Général à leur égard à son retour de Londres. Pourtant Villiers et la plupart des autres chefs du CNPF étaient convaincus que seuls la force et le prestige de de Gaulle pourraient endiguer le communisme. Villiers lui-même entreprit des négociations avec de Gaulle et essaya de constituer pour le Général un "Cabinet fantôme" sous la direction de Paul Reynaud.

"Mais l'attitude du mouvement patronal évolua lorsqu'après l'échec des grèves massives, le danger d'un coup d'Etat communiste fut écarté (...).

"Le RPF avait perdu son utilité aux yeux du mouvement patronal, avant même d'avoir affronté une élection législative (...). Des oppositions personnelles entre le chef du parti et les porte-parole du mouvement patronal furent inévitables, dès que le patronat eût repris confiance en lui-même." (I99-200)

La question de "l'association capital-travail" renforça l'hostilité et le CNPF se servit de ce thème, qui indisposait la grande masse bourgeoise des membres du parti, pour désintégrer le RPF.

## Les méthodes patronales d'action parlementaire

A partir de 1951, le Parlement se retrouva sensiblement dans la même situation que sous la III<sup>e</sup> République et le patronat put recommencer à manoeuvrer sans difficultés.

Il fit porter ses efforts soit sur les députés pris individuellement, soit sur les Commissions.

Les députés sont souvent incompetents et incapables de faire sérieusement le travail que l'on est censé attendre d'eux. "Les groupes d'intérêts puissants comme celui des affaires peuvent apporter une aide efficace aux députés en leur apportant une documentation qu'ils n'ont ni le temps ni les moyens d'acquérir autrement. On dit que le Syndicat Général de l'Industrie Cotonnière a proposé un service de secrétariat complet à des députés "indigents". Différentes organisations patronales, parmi lesquelles le service législatif du CNPF, transmettent aux députés des propositions de lois toutes préparées et mises au point dans leurs bureaux" (202).

Mais c'est principalement dans les commissions permanentes que "peuvent exercer leur influence ceux qui veulent intervenir dans l'établissement des lois", puisque c'est là que s'élaborent les lois et se mijotent les compromis.

Les industries intéressées par tel ou tel projet de loi s'arrangent pour faire parvenir leur argumentation à leurs amis qui siègent dans les dites commissions. Les membres des commissions "semblent en général accepter les chiffres et les faits qu'ils reçoivent ainsi avec plus de confiance que la documentation gouvernementale" (203). "C'est ainsi que beaucoup de Commissions sont devenues la façade institutionnelle de l'activité des groupes de pression" (203).

"Avec son service Législatif, le CNPF est bien équipé pour communiquer des documents utiles à tous les députés et aux commissions parlementaires. Le CNPF organise des réunions et des conférences; les membres de son Bureau, en particulier le président Villiers, ont des entretiens fréquents avec des députés et des sénateurs. Etant donné le caractère relativement modéré de ses interventions, et le fait qu'il prétend représenter l'ensemble du patronat français, le CNPF est assez respecté au Parlement. Sa structure l'empêche, cependant, d'agir efficacement dans les couloirs de la Chambre, et c'est pourquoi la rue de Ponthièvre intervient sur le plan politique, alors que le CNPF agit surtout sur les hauts fonctionnaires" (207)

En dehors du CNPF, "Les associations professionnelles qui ont le plus facilement l'audience des parlementaires sont celles qui ont à la fois de nombreux adhérents, une direction énergique, et une organisation efficace" (209).

"L'un des groupes de pression les plus puissants, depuis la guerre, est celui des Transports représenté par la Fédération des Transports Routiers. (...) La Fédération n'a eu aucune difficulté à recruter des membres, lorsqu'après la guerre la répartition de l'essence fut confiée aux syndicats patronaux. Son énergique président, M. Litalien, ancien camionneur, s'était révélé, comme tant d'autres, dans les Comités d'Organisation de Vichy" (209). (...) "Avec l'aide d'autres groupes, la Fédération des Transports organise souvent des banquets monstres auxquels assistent des centaines de députés de tous les partis et que préside le ministre des Travaux Publics, qu'il soit socialiste ou conservateur" (210).

"Un autre groupe de pression disposant d'une audience certaine au Parlement est celui de l'alcool. (...) Tout aussi actives dans les couloirs du Parlement, deux associations professionnelles groupant les armateurs et les entreprises d'armement maritime. René Fould et les frères Labbé, qui représentent ces deux organisations, sont de grands industriels, membres du Comité de Direction du CNPF. Robert Labbé est aussi l'un des copropriétaires de l'entreprise Worms, inspiratrice, sous le régime de Vichy, de la "Synarchie". Les deux frères jouèrent un rôle important dans les Comités d'Organisation de Vichy.

"Ces industries, qui vivent en grande partie grâce aux commandes de l'Etat, ont pu obtenir d'importants subsides qui, non seulement les mettent à l'abri de la concurrence étrangère mais leur permettent des pratiques coûteuses (...).

"Les intérêts des grands magasins sont activement représentés au Parlement par la soi-disant Commission de Coordination. L'entreprise Boussac ne ménage pas ses efforts pour soutenir l'industrie du coton (...)" (p 209-212).

### Le patronat et l'Administration

Erhmann rappelle la phrase de Lucien Romier : C'est de l'Administration que dépend presque toute la marche d'un pays, c'est d'elle aussi que dépende la vie ou la mort des lois que vote le Parlement. Il note que depuis l'époque où cette phrase a été écrite, "le rôle du gouvernement dans la vie économique a considérablement augmenté, ainsi que les fonctions et les pouvoirs de la bureaucratie. Dans un système où les entreprises nationalisées sont en flèche par rapport aux activités économiques les plus importantes du secteur privé, où le crédit et nombre d'investissements sont étroitement contrôlés par les autorités publiques, où les exportations et la circulation des devises sont limitées, où le gouvernement fixe le prix d'un grand nombre de produits agricoles et autres et où les salaires sont déterminés par des règlements officiels, les décisions les plus importantes sur la distribution des richesses se font à l'échelon administratif. Comme la bureaucratie formule et pèse

les intérêts de l'Etat, opposés aux exigences présentées à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement, les groupes patronaux surveillent constamment les détails des règlements administratifs. De plus, la coopération entre l'administration et le patronat est souvent indispensable si l'on veut que des lois abstraites et rigides puissent être utilement adaptés à la réalité." (220-221)

"Les voies d'accès du mouvement patronal à l'administration sont presque aussi nombreuses que les décisions administratives elles-mêmes: on ne saurait les énumérer ni les décrire.

Ce qui compte, ce sont les contacts officieux qu'entretiennent environ 200 personnalités importantes du mouvement patronal et un nombre légèrement plus élevé de hauts fonctionnaires. La plupart des représentants des associations professionnelles, chargés de cette collaboration, représentent les grandes plutôt que les petites entreprises; ce sont souvent des hommes qui ont occupé des postes importants dans les Comités d'Organisation de Vichy." (221)

En dehors de ces contacts officieux, il y a les contacts officiels, institutionnalisés sous forme de "commissions consultatives". Il en existe un nombre considérable: Conseils ou Commissions Supérieures du Crédit, des Comptes de la Nation, des Transports, des Prix, du Commerce, de la Productivité, de l'Utilisation de l'Energie, des Conventions collectives, de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité Sociale, de l'Hygiène du Travail, etc (222).

L'industrie sidérurgique offre un bon exemple de la coopération qui s'établit entre l'organisation professionnelle patronale et la direction technique qui, au ministère, prépare les décisions politiques et administratives concernant la sidérurgie. L'organisme patronal (rue de Madrid) est particulièrement étoffé (environ 700 personnes) et il mûrit le besoin de la direction technique qui, elle, ne compte qu'une douzaine de fonctionnaires. Le plus souvent cette dernière entérine purement et simplement les "décisions prises rue de Madrid" (224). Toutefois dans certains cas, les Hauts fonctionnaires prennent des solutions de compromis relativement indépendantes (225).

Dans l'ensemble les représentants des syndicats et les hauts fonctionnaires avec lesquels ils ont affaire s'entendent d'autant mieux qu'ils sont issus des mêmes milieux, qu'ils ont subi une formation sensiblement la même, qu'ils fréquentent les mêmes milieux sociaux, et qu'ils ont une idéologie (ou plutôt un embryon d'idéologie) à peu près commune. (226-235)/

### La politique économique du patronat

L'auteur essaye ensuite de dégager les grandes lignes de la politique économique du patronat.

Il note que le patronat a été longtemps très réticent vis-à-vis du dirigisme économique qui implique la communication par les firmes d'un certain nombre de renseignements statistiques les concernant. Il défend farouchement le secret des affaires et a longtemps boudé la "comptabilité économique de la Nation". Vis-à-vis des plans de modernisation ( plan Monnet, 2ème et 3ème plan), ainsi que du Commissariat au Plan, le patronat a été également longtemps réservé. Ce n'est que depuis peu de temps qu'il s'est aperçu qu'une certaine planification pouvait être bénéfique et qu'il n'était pas mauvais que le patronat y participe, de façon à pouvoir l'infléchir dans le sens le plus favorable. Désormais le patronat "collabore empiriquement avec l'Administration à une politique qui est aux antipodes du libéralisme économique", mais il n'a pas abandonné "son hostilité traditionnelle à l'intervention gouvernementale dans la vie économique" (250).

En matière de politique d'investissements et de prix, les positions patronales françaises sont particulièrement incohérentes. C'est dû au manque d'informations statistiques précises - que les firmes refusent de donner - ainsi qu'à "l'absence reconnue de formation économique du patron français moyen, sans parler des chefs du patronat" (253-4).

Les organisations patronales jouent un grand rôle dans la fixation des prix. "Le plafond des prix (...) est établi de telle manière qu'il corresponde à une moyenne qui permette à toutes les entreprises de subsister. Ce qui signifie que, par accord tacite ou, plus fréquemment, par adaptation inconsciente au milieu social, les entreprises les mieux équipées et les plus productives pratiquent des prix de vente qui permettent tout juste aux petites entreprises de ne pas mourir et qui laissent aux grandes de grosses marges de bénéfices utilisés pour l'autofinancement ( ou l'exportation de capitaux)" (259).

Dans l'ensemble, "la politique des prix et des investissements de l'après-guerre a favorisé la concentration industrielle, en réalisant le plus souvent la fusion d'entreprises déjà assez importantes. Au moins dans certains secteurs, et surtout grâce au programme d'investissements publics, qui a connu un bon départ, le préjugé traditionnel, qui avait freiné le développement de la grande industrie, a disparu. Les entreprises les mieux équipées, bien que peu disposées à user de leur puissance pour éliminer les petites entreprises, ont constamment amélioré leur équipement et, dans beaucoup de cas, leur productivité. Le fossé qui sépare les secteurs modernes et archaïques de l'économie n'a donc fait que s'élargir" (274).

"On admet que la politique économique de l'après-guerre n'a pas fait grand chose pour préparer l'avenir. Mais elle a fidèlement reflété la mentalité générale selon laquelle " les

mesures protectionnistes sont finalement plus séduisantes que les mesures de modernisation et les mesures de modernisation moins désagréables que les mesures d'expansion"(275)

A l'égard des nationalisations, l'attitude du patronat a profondément évolué depuis la Libération. A cette époque le patronat avait manifesté une grande hostilité à la nationalisation de certaines banques, des assurances et des usines Renault, d'autant plus que les postes importants des entreprises nationalisées avaient été confiés à des éléments socialisants. Toutefois un rapprochement s'est peu à peu réalisé entre le secteur nationalisé et le secteur privé. Ainsi "sur le plan de la direction, il se produisit un lent mais constant amalgame de différents groupes. Les remplacements successifs ne furent pas du même ordre dans toutes les entreprises nationalisées, mais ils finirent tous par aboutir à la constitution de directions assez homogènes. Les Polytechniciens et les Centraux dominent toujours, mais à un degré moindre qu'après la Libération. De hauts fonctionnaires, généralement techniciens de l'administration plutôt qu'experts techniques, les ont rejoints. Finalement, de grands directeurs, qui avaient fait carrière dans l'entreprise privée, ont participé de plus en plus à l'administration des entreprises nationalisées, surtout dans les banques.

"Dans certains cas, ces hommes ont bouclé la boucle: venus de la haute Administration à l'industrie privée, ils se retrouvent dans la fonction publique, administrateurs d'entreprises nationalisées. Dans la mesure où certains d'entre eux n'ont pas perdu contact avec l'entreprise privée, ils cumulent aujourd'hui une situation dans le mouvement patronal avec leurs fonctions dans les entreprises nationalisées. Le nombre de grands chefs patronaux qui occupent des postes dans le secteur nationalisé était déjà élevé, avant qu'une série de décrets leur ait réservé une place au conseil d'administration des principales entreprises nationalisées.

"Tout d'abord, beaucoup de fonctionnaires, et surtout les membres des grands corps de l'Etat, avaient considéré avec une certaine réserve les nationalisations à cause de leurs motifs politiques. Ils parlaient des entreprises nationalisées et de leurs premiers directeurs dans les mêmes termes que les parlementaires conservateurs, ils craignaient les manifestations d'une nouvelle "féodalité" devant laquelle l'Etat devrait s'incliner. Depuis on s'est aperçu que les postes de directeur dans les entreprises nationalisées offrent un excellent débouché à la bureaucratie, à laquelle ils donnent une influence nouvelle. Dans la mesure où cette bureaucratie traditionnelle souhaite l'osmose progressive des deux secteurs, elle est favorable au contact quotidien des administrateurs fonctionnaires et des chefs du patronat (..°) Grâce à l'amalgame que nous venons de décrire, un nouvel esprit de direction est né, qui n'est plus tellement différent de celui des directeurs des grandes entreprises privées"(296-7).

## Conclusions

Concluant son étude, Henry W. Ehrmann, écrit: "Redoutant le pouvoir considérable et souvent critiqué des intérêts patronaux dans le régime d'avant-guerre, la Quatrième République a procédé à certaines nationalisations et adopté certaines mesures de contrôle, en partie pour empêcher le patronat d'exercer son influence sur les partis politiques, la presse et l'opinion publique. En détruisant ce qui, avant la guerre, apparaissait comme une conjuration des banques, des compagnies d'assurances, de la Bourse et de certaines industries lourdes, et en transformant le mécanisme des finances publiques et de la circulation monétaire, le gouvernement espérait se dégager des manoeuvres enveloppantes du lobby des affaires. L'expérience de ces dix dernières années révèle que ces mesures ont eu incontestablement un effet sur la stratégie du patronat mais n'ont pas réussi à supprimer l'action des groupes d'intérêts sur le gouvernement" (232).

(On pourrait en dire autant de la Vème République, mais il est encore un peu tôt pour le faire. Nous nous efforcerons d'ici quelque temps de rajeunir sur ce point l'ouvrage de Ehrmann.)

Une autre conclusion de l'auteur nous paraît particulièrement importante. Il écrit: "Le mouvement patronal est rarement capable de reconnaître, et à plus forte raison, de déterminer efficacement les besoins sociaux et économiques qui seraient en contradiction avec les désirs particuliers et immédiats de ses membres (un trait important de la mentalité de la plupart des groupes de pression consiste à ne pas apercevoir les intérêts à longue échéance de leurs commettants). Malgré la terminologie et les raisonnements utilisés, la plupart des activités politiques menées par le CNPF et ses affiliés restent essentiellement défensives" (232).

En résumé, on retiendra de cet excellent livre 3 conclusions essentielles:

1) Le patronat, en dépit de l'organisation professionnelle de plus en plus poussée à laquelle il se soumet depuis 1936, reste très fragmenté, très hétérogène, peu informé de ses intérêts réels à longue échéance.

2) Il n'a pas de politique cohérente d'ensemble et fonctionne essentiellement de façon empirique, plaçant ses oeufs dans le plus grand nombre de paniers possibles.

3) Il est très vigilant et très actif. Il a su très vite s'adapter aux institutions de la 4<sup>ème</sup> République et en tirer le maximum. Néanmoins, il reste presque toujours sur la défensive.